EVOLUTION DE LA COLLECTE ET DES RECHERCHES DÉMOGRAPHIQUES AU CAMEROUN (1884–1984)

Patrick GUBRY
Démographe de l'ORSTOM
Département de Recherches Démographiques
CRED, B.P. 6323, Yaoundé.

1. LES DEBUTS DANS LA PÉRIODE ALLEMANDE.

Les balbutiements de la collecte démographique au Cameroun sont à rechercher il y a cent ans, au moment de l'implantation de la colonisation allemande (Conférence de Berlin, 1884).

Les données établies à cette époque sont très parcellaires et concernent presque exclusivement la partie méridionale du pays, la première touchée par la pénétration européenne. Différentes études sont alors menées par des administrateurs, souvent militaires, des médecins et des missionnaires catholiques ou protestants. C'est à cette époque que l'on assiste notamment aux premières tentatives d'enregistrement des faits d'état civil au niveau des registres paroissiaux. D'une manière générale, on constate que les études chiffrées sont très ponctuelles, les études plus globales restant descriptives.

La population est d'ailleurs très méfiante vis à vis des opérations de comptage, par suite des recrutements forcés de main-d'œuvre pour le portage, pour les grands chantiers de travaux publics (voies de chemin de fer Douala-Yaoundé et Bonaberi-Nkongsamba, routes en terre) et pour les exploitations agro-industrielles du Mont Cameroun.

2. LA PÉRIODE FRANCO-BRITANNIQUE.

Le traité de Versailles (1919) place le Cameroun, par mandat de la Société des Nations, sous l'administration de la France (partie orientale du pays) et sous celle de la Grande-Bretagne (partie occidentale). Dès lors, les deux parties du pays vont connaître une évolution sensiblement différente sur le plan de la collecte démographique[1].

Le Cameroun Oriental va voir l'implantation progressive du système des "recensements administratifs", en même temps que le développement de l'administration territoriale. Il s'agit d'opérations de collecte menées par les autorités administratives essentiellement pour déterminer le nombre d'imposables (hommes adultes destinés à payer l'impôt par tête). A cette occasion, on relève le plus souvent également les données de l'ensemble de la population incluant les femmes et les enfants. La méthode appliquée consiste en des passages réguliers (la périodicité dépendant des unités administratives et des époques) d'un agent de l'administration dans les villages (ou groupes de villages) pour dénombrer la population préalablement rassemblée à cet effet.

Les buts proclamés de ce type d'opération (auxquels ont pu s'ajouter des enrôlements forcés pour des travaux collectifs ou pour l'armée) et la méthodologie mise en œuvre, demandant un rassemblement effectif des individus, ont en général entraîné une forte sous-estimation de la population. En effet, non seulement les gens eux-mêmes n'avaient guère d'intérêt à se faire recenser, mais les autorités locales intermédiaires avaient aussi avantage à ce qu'il ne leur soit pas demandé de verser trop d'impôts à l'Etat, elles-mêmes se chargeant par ailleurs de la collecte auprès des particuliers. C'était évidemment la porte ouverte à bien des abus...

Cependant, la sous-estimation des recensements administratifs peut très bien être évaluée par des enquêtes ponctuelles et un cœfficient correctif appliqué en conséquence. Le pays dispose ainsi d'une quantité considérable de données et de longues séries chronologiques, d'une qualité plus ou moins acceptable. Malheureusement, ces données n'existent en général qu'au niveau local, conservées de manière hypothétique et rarement classées. Leur utilisation effective reste donc des plus limitées.

Le développement de l'infrastructure administrative entre les deux guerres entraîne également la mise en place progressive d'un système d'état civil dans les centres. Son utilisation est cependant confinée à son rôle juridique, sans aucune exploitation statistique véritable.

Le Cameroun Occidental est administré par la Grande-Bretagne à partir du Nigéria durant cette période. A l'instar des autres territoires de l'empire britannique, il connaîtra le système des recensements décennaux dès 1921, avec une coupure durant la seconde guerre mondiale (1921, 1931, 1953). Mais alors que les deux premiers sont, selon les auteurs, des "compilations de comptages administratifs" (P.A. TALBOT, 1926 ; NIGERIA, 1932–1934), le dernier constitue un véritable recensement démographique mené selon des méthodes scientifiques (NIGERIA, 1953–1956).

C'est durant cette période qu'est rédigée une première synthèse démographique de la région (R.R. KUCZINSKI, 1939).

Outre le recensement du Cameroun Occidental de 1953, un ensemble de mini-recensements se développe au Cameroun Oriental durant la décennie cinquante, principalement dans les zones urbaines. Le premier du genre, qui est donc le premier recensement démographique du Cameroun francophone, est celui de la ville de Douala en 1955-1956 (CAMEROUN, 1957). Suivent ceux de la subdivision de Mbalmayo, le premier touchant une zone rurale (1956), des villes de Doumé (1956), de Bafoussam (1957), d'Eséka (1958, d'Ebolowa (1956–1958) et de Yaoundé (1957). Ces opérations permettent de renforcer les capacités du Service de la Statistique.

(1) Durant toute cette période, les rapports annuels des deux puissances tutrices à la SDN puis, à partir de 1945, aux Nations Unies fournissent de nombreuses données démographiques du domaine de la conjoncture, généralement fondées sur des estimations.

Parallèlement, les premières recherches spécifiquement démographiques sont menées, au Cameroun anglophone, dans le cadre de l'Institut Nigérian de Recherhces Economiques et Sociales, avec l'Enquête Fécondité Bakweri en 1957 (E.W. ARDENER, 1962).

3. LES ANNÉES SOIXANTE OU L'AUBE DE L'INDÉPENDANCE.

Avec l'Indépendance (1960) et la Réunification des deux parties du Cameroun (1961), la politique de collecte de données démographiques se renforce, poussée notamment par la nécessité d'asseoir les plans quinquennaux de développement économique et social sur des données chiffrées fiables. Il faut cependant noter que seul le troisième plan quinqennal (1971-1976) pourra réellement bénéficier des opérations de collecte entreprises durant la décennie soixante.

Sur le plan de la collecte, cette décennie est marquée par l'éxécution sur l'ensemble du pays d'une série d'enquêtes par sondage à un passage, avec interrogatoire rétrospectif, de 1960 à 1965 : Nord-Cameroun (1960–1961), Centre et Est (1962–1964), Cameroun Occidental (1964), Ouest (1965). Ces enquêtes sont complétées par le recensement de Yaoundé en 1962 et de Douala en 1964 (CAMEROUN, 1963 à 1975). Le maître d'œuvre en a été la Statistique, aidée partiellement par la SEDES, société d'études française.

Ces opérations permettent pour la première fois de dégager une tableau global des faits démographiques au Cameroun, avec des données très riches sur la structure de la population et la mise en lumière de la variabilité ethnique des comportements démographiques. Leurs points faibles résident dans la faible fiabilité du sondage lui-même du fait de sa base (ce qui rend incertain l'estimation du niveau de la population, qui a été généralement sous-estimé), dans la procédure de l'interrogatoire rétrospectif et dans leur étalement dans le temps, qui rend difficile leur synthèse. Celle-ci à été tenté par le Plan (C. MASURE, 1966) et par l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques pour l'année 1964 (J. CATARIA BYLL, C. RAZAFIMANDIMBY, H. SIDIBE, 1979).

A la même époque, l'enquête sur le niveau de vie à Yaoundé en 1964–1965 (CAMEROUN, FRANCE, 1967) comporte un volet démographique très important et constitue la première enquête démographique à passages répétés réalisée au Cameroun. La ville de Yaoundé connaîtra une nouvelle enquête démographique par sondage à un passage, menée par la Statistique en 1969.

Une mention particulière doit être portée au recensement administratif de 1967–1968, homogénéisé sur l'ensemble du pays et publié par l'ORSTOM, qui restera pendant 10 ans la source la plus utilisée concernant l'effectif de la population. Ses principaux défauts sont parfois une certaine surestimation au Cameroun anglophone et une nette sous-estimation au Cameroun francophone, allant de 5 % à 30 % des effectifs réels selon l'unité administrative. L'utilisation de ces données demande donc un ajustement préalable (ORSTOM, 1971).

L'ensemble des recensements administratifs réalisés depuis 1960 donnera lieu également à la publication par l'ORSTOM, outre des "tableaux de la population", des dictionnaires de villages par département à partir des données de l'Administration Territoriale. Cette tâche se poursuit au sein des structures camerounaises de recherches, au Centre Géographique National. Seuls 5 départements restent à couvrir en 1984.

Sur le plan de la recherche, de nombreuses enquêtes démographiques sont menées par l'ORSTOM dans le nord du pays. Leurs caractéristiques sont des échantillons de taille réduite et d'utilisation des interrogatoires rétrospectifs sur les 12 derniers mois. Leur application à un grand nombre de populations et la confrontation de "chapelets" d'indices a permis de dresser un tableau original et très expressif de la dynamique des populations du Nord-Cameroun. La variabilité ethnique des faits démographiques a été analysée, de même que les principales tendances en rapport notamment avec le phénomène d'islamisation (A.M. PODLEWSKI, 1966 & 1971).

4. LA DÉCENNIE SOIXANTE-DIX OU DÉCENNIE DE LA MATURITÉ.

La décennie soixante-dix, qui est celle de Recensement, va connaître un raffermissement décisif de la collecte démographique au Cameroun.

Les recherches méthodologiques sur la collecte démographique se développent et se spécialisent avec la mise au point et l'amélioration de la technique des enquêtes à passages répétés. Il s'agit d'abord de l'Observation Permanente des faits d'état civil menée par l'ORSTOM dans l'Adamaoua (1966–1968), à cinq passages. Cette enquête présente en outre la particularité d'avoir porté son effort sur une minimisation des coûts, obtenant ainsi un "rendement" très élevé (A.M. PODLEWSKI, 1970).

Le projet démographique UDEAC-Tchad (1970) – qui prévoyait une observation permanente à la suite du recensement – ne connaîtra qu'un début d'exécution avec la réalisation de l'Observation Permanente Pilote des faits démographiques en 1973–

1974, qui ne sera achevée que dans la zone nord. Cette opération permet aussi de tester une nouvelle méthode de détermination des âges, le classement chronologique (P. GUBRY, 1975 & 1979).

A partir de la fin de 1974, toutes les énergies sont mobilisées pour la préparation et la réalisation du premier recensement général en avril 1976, précédée par celle du recensement pilote en 1975. Il s'agit d'une opération d'une ampleur et d'une difficulté qu'on ne saurait sous-estimer. Compte-tenu des conditions du milieu (scolarisation, communications, cartographie, disponibilité en cadres, expérience, etc,), le succès n'en était nullement garanti au départ. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun de 1976 (CAMEROUN, 1978 à 1981) constitue la première synthèse scientifique pour l'étude de la population sur l'ensemble du pays, en même temps qu'il offre une base de départ pour toutes les opérations de collecte futures.

La plus importante de celles-ci est l'Enquête Nationale sur la Fécondité menée en 1978 dans le cadre du programme de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité (CAMEROUN, 1983). Cette vaste enquête permet d'avoir une vue très complète sur tous les aspects de la fécondité au Cameroun, grâce à un questionnaire extrêmement détaillé. Malheureusement, les données sont peu significatives à l'échelon régional.

Les structures nationales de la recherche se mettent progressivement en place durant la seconde moitié de la décennie : Office National de la Recherche Scientifique et Technique (ONAREST) en 1975, puis Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGREST) en 1979, qui sera intégrée dans le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRES) en 1984.

Les enquêtes nationales restant du domaine de la Statistique, la Recherche s'attache à des études approfondies plus ponctuelles, gardant un certain caractère expérimental et à des "créneaux" spécifiques. C'est le cas de l'Enquête Migration Maroua (1977–1978).

Divers travaux portant sur des aspects démographiques sont développés par le département de géographie et celui de sociologie de l'Université de Yaoundé. Une mention particulière doit être donnée à ceux du Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS). Outre de nombreuses études sur la stérilité et la morbidité, notamment à l'occasion des thèses de médecine (soutenues localement depuis 1975), le CUSS a réalisé une enquête démographique à passages répétés originale à Jakiri et à Mbandjok (D.N. LANTUM, 1979).

La formation des démographes nationaux prend un essor décisif avec la création à Yaoundé de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) en 1972. Il s'agit d'un institut interafricain dépendant des Nations Unies. Le nombre de démographes camerounais va ainsi dépasser vingt à la fin des années soixante-dix.

L'IFORD réalise chaque année le recensement d'une ville moyenne au Cameroun au titre de la formation des étudiants. En outre, il se fait connaître par la réalisation de l'Enquête sur la Mortalité Infantile et Juvénile à Yaoundé (EMIJY) en 1978–1981, qui met en œuvre une méthodologie spécifique avec la saisie des naissances en maternité et le suivi des enfants à domicile pendant leurs deux premières années.

On relèvera que deux importants projets n'ont pu aboutir au cours de cette décennie : le projet état civil, destiné à remplacer l'Observation Permanente (Statistique) et le projet migrations (DGRST), par suite du manque de disponibilités du Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP), qui avait été pressenti pour le financement.

5. ÉVOLUTION ACTUELLE.

Le début des années quatre-vingt ne connaît pas de grandes opérations de collecte proprement démographique[1]. C'est que l'on en est encore dans la phase de l'analyse et de la publication des résultats du Recensement Général et de l'Enquête Nationale sur la Fécondité.

En revanche, les structures de la recherche se renforcent avec la mise en place du Département de Recherches Démographiques au sein de la DGRST en 1980. Ce département compte quatre chercheurs démographes en 1984. Dans ce cadre, les efforts continuent à être portés à l'analyse des mouvements migratoires, bénéficiant de l'expérience acquise dans ce domaine : Enquête sur la Pression Démographique et l'Exode Rural dans le nord et l'ouest du Cameroun (1981–1983), destinée à remplacer le projet migrations et à répondre aux besoins exprimés par les Pouvoirs Publics pour augmenter la rétention de la population à la campagne ; Enquête sur les Migrations dans l'Enseignement Secondaire Général, destinée à analyser cette importante composante des flux migrations (à partir de 1984).

(1) Nous n'abordons pas ici les enquêtes socio-économiques : budget-consommation, emploi auprès des ménages...

En même temps, une Enquête sur la Mortalité Infantile en Zone Rurale est mise à l'étude, dans le but de compléter l'EMIJY de l'IFORD et afin de prospecter un domaine où presque tout reste à faire et où les besoins sont de plus en plus pressants.

Actuellement, une base de donnée bibliographique informatisée sur les études de population au Cameroun, POPCAM, la première du genre au Cameroun, est en cours de constitution avec plus de 2400 références.

6. BILAN SOMMAIRE ET PERSPECTIVES.

Que retenir de l'histoire de la collecte démographique au Cameroun ?

Sur le plan de la méthodologie de la collecte ou de l'analyse, de nombreuses innovations ont été mises au point ou améliorées au Cameroun. Citons, par ordre chronologique, l'estimation de la mortalité à partir de la survie des ascendants, l'enquête démographique à passages répétés, l'estimation de l'âge par le classement chronologique, le questionnaire-descendants, l'estimation de la fécondité à partir de l'intervalle entre les deux dernières naissances...

Le Cameroun possède actuellement les structures et le potentiel humain nécessaires pour maîtriser la plupart des problèmes de collecte démographique[1]. Cette évolution vers la mâturité est très nette dans le domaine de la recherche où la coopération extérieure a largement dépassé le cadre de l'assistance technique pour atteindre celui d'une véritable collaboration scientifique. L'ensemble des moyens disponibles demanderait cependant à être dynamisé (les pesanteurs administratives ne sont pas absentes) et rationnalisé pour répondre plus efficacement à tous les besoins[2].

Les besoins restent en effet immenses, malgré les étapes décisives franchies avec le Recensement Général de la Population et de l'Habitat et l'Enquête Nationale sur la Fécondité.

Les lacunes les plus importantes concernent actuellement :

— la connaissance des mouvements naturels de la population, liée à l'amélioration système d'état civil (pour laquelle aucune action spécifique n'a encore été entreprise) et à la mise en place d'un système d'observation permanente ;

— la connaissance des variations régionales de la fécondité (à un niveau suffisamment fin, compte-tenu des énormes disparités régionales) ;

— la connaissance de la mortalité à tous points de vue (facteurs, niveau, structure, variations régionales), car les niveaux élevés encore sensibles dans certaines zones deviennent de plus en plus préoccupants ;

— la connaissance du rôle et des effets de l'exode rural et de l'urbanisation : malgré de nombreuses études dans ce domaine, souvent ponctuelles ou prenant peu en compte les aspects démographiques, le problème conserve une acuité particulière ;

— la connaissance de certaines sous-populations.

Des exploitations complémentaires des données existantes pourraient déjà combler une partie de ces lacunes et il est nécessaire de les encourager systématiquement, d'autant plus que la plupart des opérations de collecte ne sont en général exploitées que pour une faible part de leurs potentialités. Le démographe sera d'ailleurs amené de plus en plus à travailler sur des données produites par d'autres, ce qui ne peut que valoriser les investissements effectués.

Enfin, est-il besoin de souligner la nécessité d'un recensement démographique décennal ? Le commencement de la préparation effective du recensement de 1986 est ainsi rendu particulièrement urgent.

Ces différentes connaissances paraissent indispensables pour la définition d'une politique nationale de population. Celle-ci entre dans les attributions de la Commission Nationale de Population, qui pourra s'appuyer sur l'Unité de Population prévue au Ministère du Plan. La mise en place effective de cette unité permettra d'augurer plus précisément de l'avenir en ce domaine.

Patrick GUBRY.

(1) Avec plus de 40 démographes nationaux, le pays apparaît comme le mieux pourvu d'Afrique Noire francophone et il en est de même pour les statisticiens.

(2) Cf. DACKAM NGATCHOU (R.) – 1983 – le rôle du démographe. IFORD, Yaoundé, 50 p. multig.

N.B. : Ce n'est pas la place ici de répertorier l'ensemble des références suggérées dans le texte. Elles seraient assurément trop nombreuses. Le but est surtout de poser quelques jalons importants dans l'histoire de la collecte démographique au Cameroun. Ces références sont par ailleurs consultables dans POPCAM.

Spécial Cameroun

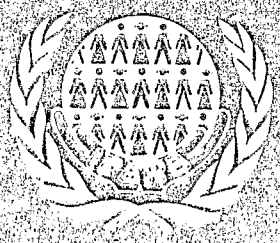

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

(I.F.O.R.D.A)

DEMOGRAPHIE AFRICAINE

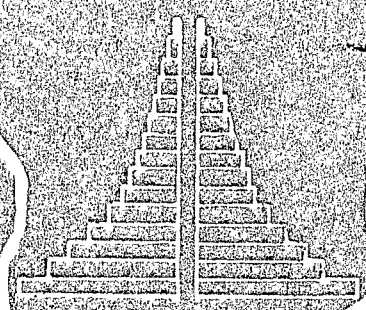

BIBLIOTHEQUE
I.T./2
O.R.S.T.O.M.
28 JAN. 1985

BULLETIN DE LIAISON

PB 1172 ex 1/6

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 17.251 ex 1
Cote : B
- 2 AVRIL 1985

B17.251ex1